

Dazibao

Bulletin d'information du syndicat SUD du Crédit Agricole

Bilan d'étape...

Deuxième jour de grève, l'après-midi, salle St Julien. : Il est arrivé avec 20 minutes de retard, il s'est assis entouré de son équipe et il s'est excusé de nous avoir fait attendre vu qu'il avait eu un prospect sur le feu. Puis il a commencé à balayer la salle, toisant chaque représentant syndical, un léger rictus aux lèvres, sans parole. De droite à gauche, de gauche à droite, chacun avait droit à son regard appuyé, toujours sans un mot. Il a fallu du temps et un long silence pour qu'on comprenne. Il n'avait rien à dire, il attendait une intervention de notre part, nous, les chafouins, les emmerdeurs. C'était son entrée en matière, pensée, mûrie, choisie, pour nous montrer que nous n'avions pas bien fait d'appeler à la grève, que nous n'avions pas bien fait de ne pas se contenter des promesses. *Comédiant* !

Le débat s'est enclenché avec moult reproches, il a même failli tourner court. Tout ce que nous demandions : 200€! Par mois ! Par salarié ! Et cette prime : 1 200€!

Impensable ! Nous voulions la perte du Crédit Agricole ! *Tragédiant* !

Non ! Il fallait revenir sur du raisonnable !

Et la retraite chapeau ! Arrêtons d'en parler, elle est la contrepartie de la faiblesse des revenus de nos dirigeants ! Ailleurs ils seraient mieux payés ! Si nous ne voulions pas des directeurs de seconde zone, fallait en passer par là ! *Bouffonnes* !

Alors nous avons repris les négociations le 24 avril sur la REC et la rémunération, avec une intersyndicale CFDT-CGT-FO-UNSA-SUD. Si la direction en est encore à essayer de nous diviser afin d'étouffer le mouvement et sortir rapidement de l'embarras, elle reste peu encline à ouvrir le porte-monnaie, argumentant sur tous les efforts qu'elle a déjà consentis : *Magicolor* !

Faudra bien qu'elle fasse un geste significatif si elle ne veut pas maintenir la désillusion et la démotivation, ou si elle ne souhaite pas retrouver les salariés une nouvelle fois rassemblés sur les boulevards bordelais.

Prochain rendez vous mercredi 30 avril. *Espéranto* !

Mal écrit et mal compris.

Nous avons évoqué dans un tract les choix stratégiques de la direction sur la baisse de la tarification et l'abandon de marges crédit. Pour que tout soit bien clair, ce sont des choix que nous approuvons. Oui ! Monsieur Château, nous vous suivons dans ces décisions.

Sur la reconstitution du portefeuille de plus values et l'accroissement des provisions, vous nous avancez la nécessité d'une prudence forte. Bon ! On entend !

Par contre, que l'ensemble des salariés en paye le prix fort par la dégringolade de l'intéressement et de la participation, nous ne pouvons pas l'accepter. 1 200€ de chute en moyenne, c'est trop, c'est trop démotivant, c'est trop injuste, c'est trop pénalisant. Faites un geste significatif, d'autant que nous avons encore fait 103 millions d'euros de bénéfices en 2007 !

Nous avons signé un accord !

En fait, non, nous n'avons signé que l'avenant sur le PEE alors que nous avons toujours des divergences avec cet accord.

Nous ne l'avions pas signé à l'origine car la répartition n'est pas égalitaire entre les salariés et aussi parce que nous n'avons pas la possibilité de placer ces fonds sur un placement "pépère" du style compte rémunéré qui garanti de ne pas prendre le bouillon.

Nous sommes toujours en désaccord avec cet accord et l'épisode des CCI ne nous incite pas à l'oublier.

Alors pourquoi avons-nous signé ? Nous diriez-vous si vous en aviez l'occasion.

Et bien tout simplement pour permettre à ceux qui le désirent de débloquer leur participation le plus tôt possible. Si nous n'avons pas signé, nous retardions d'une dizaine de jours cette opération et nous n'avons pas voulu vous pénaliser de notre seul fait.

N'empêche que nous pensons toujours que la répartition devrait être égalitaire entre les salariés et que nous devrions avoir accès à un compte rémunéré pour ces fonds bloqués ■

Rectificatif !

Nous avons lu dans "Les Échos" du 23 avril, à propos de la rémunération que s'octroient les patrons du CAC 40 que Georges Pauget (Crédit Agricole) aurait bénéficié en 2007 d'une augmentation de ... 30%.

Certes, cette information a été contestée par communiqué dès le lendemain, mais reste que la rémunération de ce quidam est de 1,58M€ et les avantages qui vont avec (607 200€ de bonus).

Messieurs Château et Carayol ne doivent pas être au courant quand ils préparent les négociations avec nous, sinon ils seraient encore plus gênés de répondre systématiquement NON à nos revendications salariales ■

Le soleil des voyous

De quoi a peur le responsable de la filière informatique ? La veille de la grève au Crédit agricole d'aquitaine, il a fait interdire l'accès aux locaux techniques des trois sites. Avait-il peur qu'après la vente du service à une société de sous-traitance, les techniciens éteignent les ordinateurs de la caisse ? Pensait-il qu'ils étaient désespérés de perdre leur boulot au point de couper toutes les communications téléphoniques ? Et pourquoi au lendemain de la grève n'a-t-il pas interrogé son personnel sur le pourquoi des revendications comme l'ont fait les autres managers ? Encore la peur ? Et pourquoi ne veut-il rien dire de son avenir ? Toujours la peur ?

Qu'il se rassure : personne ne lui en veut physiquement, mais tous le méprisent.

Prime télé-transportée.

Les aléas de l'informatique sont tels que parfois quelques "bugs" viennent modifier les bulletins de salaire. Ainsi, nous vous invitons à vérifier si la prime de transport vous est toujours versée, en effet, quelques malchanceux ont vu cette ligne s'évaporer depuis plusieurs mois par la grâce de l'insondable langage binaire d'ordinateurs rebelles.

Lorsqu'on y réfléchit, à notre connaissance, les dysfonctionnements de ce type ne l'ont jamais été en faveur du salarié. Jamais un lampiste n'a touché de REC directoriale, aucun retraité de classe 1 n'a bénéficié du privilège de la retraite chapeau, jamais d'augmentation surprise, pas de promotion inattendue, bref que de la scoumoune !

Mais la roue tourne, soyons positifs. Cela va certainement changer ! Car, quand on voit comment la direction compte le taux de grévistes (36%), les 14% manquants dans leur évaluation, risquent fort bien de ne pas avoir leur jour de grève déduit !

Avec du bol ! Non ?



Dazibao

Mensuel édité par l'association

Dazibao

40, rue Lombard 33300 Bordeaux

N° ISSN : 1270 - 5144

Directeur de publication :

Jean-Louis DANFLOUS

Rédacteur en chef :

Damien THOUROUDE

Composé et imprimé par nos soins

Prix du numéro : 1,5 €

Abonnement annuel : 15 €

Site : www.dazibaosud.org

Human Pointeuses

Ce n'étaient pas les trois mousquetaires, mais plutôt les 3 suisses. Non, ils n'étaient pas là pour de la vente par correspondance mais bien tels les gardes Suisses du Vatican. En fait, ils étaient trois huissiers à Bordeaux le jour de grève avec pour mission de "garder" les accès aux immeubles. Cerbères juridiques, ils étaient à l'image de la considération qui nous est dévolue par la Direction. Quant à leur efficacité, comme les mousquetaires, la prochaine fois, il faudra qu'ils soient plus de trois ■

Bonne année 2552 !

Elle n'est pas passée nous la souhaiter le 2 janvier, ni le 3, ni jamais. Alors, nous avons fait comme si, nous avons poursuivi notre activité malgré les menaces de suppression de notre service car avec Atlantica, la mode est venue de concentrer les services, de créer des "usines métiers"...

La direction est revenue (provisoirement ?) sur sa décision et nous allons poursuivre nos activités à l'international encore quelques temps. Mais là n'est pas le sujet !

Vous n'ignorez pas que les motifs de mécontentement ne manquent pas dans notre Caisse Régionale (salaires, emploi, conditions de travail, intéressement, participation, cours des CCI...) et nous avons répondu favorablement à l'appel à mobilisation de l'intersyndicale car, sans collectif point d'avenir.

Et bien, elle est passée dans le service pour remercier et féliciter les présents, leur présenter ses bons vœux. Elle est passée le jour de la grève.

Enfin, par une campagne publicitaire d'une grande surface asiatique, nous avons découvert que c'était justement le nouvel an... Thaï !

Comment on dit « Bonne année » en Thaïlande ?



Pas d'objectifs

On veut parler ici d'objectifs d'appareil photo. En effet, dans l'excellent quotidien *Grand Angle*, pas une seule photo de la grande manifestation du 3 avril dernier. Pourtant, mille personnes devant les sites du Crédit Agricole valent bien, en d'autres circonstances, une photo et un petit article.

Nous étions plus nombreux qu'au concours de tracteurs de Pimbous, mais il est vrai que le grand chèque du Crédit Agricole pour ses salariés était de zéro €

Ce n'est pas très porteur visuellement ■

Bel exemple

Lu dans la revue de presse du 15/04/2008 en citation du FIGARO ÉCONOMIE du 11/04/2008 :

« Lancé en 2007, LCL Banque Privée a inauguré la semaine dernière à Toulouse son nouveau concept de banque privée. L'établissement recevra désormais sa clientèle de banque privée dans un appartement : après avoir pris rendez-vous, le client sera reçu dans un salon de réception au décor sobre, moderne et élégant. Il s'agit de « Valoriser le client, d'améliorer sa perception du service et de le mettre en situation d'égalité vis-à-vis du conseiller, qui ne le reçoit pas dans son bureau », explique Pierre-Paul Cochet, directeur de LCL Banque Privée. Ce concept qui s'adresse aux clients assujettis à l'ISF ou détenant plus de 300 000 € d'actifs chez LCL sera déployé à l'ensemble des pôles banque privée du groupe d'ici à fin 2009. »

Plusieurs conclusions s'imposent :

- Les récentes grèves à LCL ont réellement porté leurs fruits car les conseillers sont désormais « en situation d'égalité » avec des personnes assujetties à l'ISF.
Je dis : Chapeau les syndicats.
- D'autre part, jusqu'où va-t-on développer cette relation d'intimité pour faire signer nos clients ? Jusqu'à la chambre à coucher ?
- Pourquoi ne pas développer le concept jusqu'au bout en recevant les clients directement chez nous, à la maison, façon réunions TUPPERWARE ?

Beaucoup de nos problèmes seraient résolus par la même occasion : horaires d'ouvertures, temps de trajet boulot/dodo, places en crèches, etc., sans parler des économies de fonctionnement réalisées !

Les conseillers seront-ils les payeurs ?

Le coupable revient toujours sur les lieux de son crime nous dit-on !

En novembre 1999, ce qui n'était encore que la Caisse de Gironde s'était déjà mise en grève sur des questions d'horaires, d'objectifs, de considération, de mépris et de harcèlement.

Nous avons fait reculer la direction malgré ce cadre supérieur responsable du réseau ; le directeur est rapidement parti à la retraite et lui aussi.

Et bien, il est revenu à l'occasion de la conférence de Jacques Attali.

On nous a rapporté qu'il aurait vu notre directeur actuel pour lui conseiller : « *Ne lâchez rien aux syndicats* ».

Encore un qui a la mémoire courte !



Où est la vérité ?

Pour que le lecteur que nous sommes ne reste pas sur sa faim d'informations réelles.

Par exemple au sujet du match de rugby "SU Agen - Stade Montois", des infos contradictoires nous parviennent.

Ainsi, "Le Quotidien" qui s'affiche sur nos écrans le 7 avril nous informe du parrainage de cette rencontre "sportive" par le Crédit Agricole d'Aquitaine : « *Une belle journée pour le rugby et pour le Crédit Agricole d'Aquitaine...* ».

En fait, d'autres médias, traitant du même sujet, titrent : « *Week-end de castagne* » et relatent les bagarres, envahissement du terrain, défaut de sécurité, violences diverses et variées, plaintes et poursuites.

Mieux, le Crédit Agricole d'Aquitaine avait eu la bonne idée de faire gagner une journée complète à passer en compagnie des joueurs agenis. Le gagnant est un supporter montois et on ne sait si c'est à l'hosto ou à la commission de discipline qu'il accompagnera les joueurs.

"Le Quotidien", droit dans ses bottes et inconscient de sa mission d'information, n'a rien vu des incidents, n'a publié aucune photo du match ni les "gueules cassées" de fin de rencontre ■

Usine métier ?

Nous avons tous suivi, dans la presse, les débats sur la représentativité syndicale. Nous espérons secrètement voir notre activité et notre présence sur le terrain récompensées, même si on ne dispose pas de tous les critères requis pour être déclarés représentatifs comme en 1946, en effet, il nous manque le justificatif de notre "attitude patriotique durant l'occupation allemande" et pour cause, nous n'étions pas nés.

Résultat décevant puisque les "gros syndicats" font tout pour conserver leurs prérogatives et compliquer la vie aux trublions que nous sommes.

La première conséquence technique de ces projets est la tentative de fusion entre la CGC et l'UNSA qui permettrait aux deux syndicats d'obtenir le sésame de la représentativité.

Nous avons, bien sur, un peu chambré nos camarades de l'UNSA qui ont découvert l'information, comme nous, par la presse. Il semble que ce mariage de la carpe et du lapin ne soit pas si évident que le pensent les dirigeants nationaux de ces organisations, trop éloignées de leur base ■

Les délégués du personnel en intersyndicale

Vous en rêviez, grâce au patron nous l'avons fait.

Nous avons eu droit à un rappel sur le droit de grève, obtenu le muselage de l'information syndicale, des précisions sur le déblocage du PEE, la gratification des stagiaires, des abris supplémentaires pour les vélos, un point sur les négociations suite à la grève.

C'est tout puisqu'une fois de plus, pour la CGC et le SPI, tout va bien ■

Adhésion à SUD

Nom.....

Prénom.....

Agence ou service.....

Département 33 - 40 - 47 rayez les faux

Déclare adhérer à SUD.

Fait à le2008

Signature

Bulletin à retourner à un élu SUD ou dans la boîte aux lettres de SUD sur le site de votre département.

Responsable, mais pas coupable

C'est avec une indignation certaine que j'ai découvert ce mercredi 16 avril le tract émis par les syndicats CGC et SPI : « *La désinformation ça suffit* »

Ce tract traitait de la disparition d'un service, la Maintenance Informatique.

Ces "syndicats" ont eu la prétention de pouvoir donner un avis sur un dossier, en déclarant notamment qu'ils défendaient l'ensemble des salariés et que ceux-ci étaient globalement satisfaits des propositions faites par la direction.

Comment ont-ils pu en juger ?

Ce qui a été rapporté sur le compte rendu du dernier CE (Dazibao N°137, page 4), n'est que la stricte vérité sur leur comportement dans le traitement de ce dossier.

Je conviens que les salariés de ce service, tellement déstabilisés par la situation, réclamaient des réponses pour leur avenir, mais ceux-ci demandaient aussi un peu de temps afin de pouvoir peaufiner une

Pay per view !

La Direction souhaite que lui soit transmis le rapport d'experts sur l'externalisation du service d'informatique de proximité, experts mandatés et payés par le Comité d'entreprise. Bizarrement elle n'a pas émis le souhait de recevoir le projet de restructuration élaboré par les salariés concernés. Projet qui aurait permis de conserver certains emplois au sein du Crédit Agricole. Les voies du seigneur sont impénétrables !

contre-proposition de restructuration de service à la direction ainsi que le report de la décision afin que les différentes instances "blindent" le futur de chacun (reclassement, formation, équité de traitement sur les salaires...).

Rien de tout cela de la part de ses soi disant défenseurs des salariés. En donnant leur avis (contre la volonté des organisations syndicales et de la grande majorité des salariés) ces Messieurs Dames ont entériné la suppression d'un service.

Si l'on voulait être médisants, nous pourrions les soupçonner de vouloir, soit protéger quelqu'un, soit en placer un autre.

Je ne ferai aucun commentaire sur la dernière phrase de leur tract : « *le syndicat SUD : une seule volonté : détourner l'information pour mieux casser l'entreprise* », chacun sera juge ■

Le harcèlement c'est quoi ?

Pour le harcèlement sexuel, on ne va pas vous faire un dessin, tout le monde aura compris ce que c'est.

Pour le harcèlement moral, il y a plus d'un cas de figure. Il y a plus d'une définition possible. Disons que nous pouvons considérer qu'il y a harcèlement au résultat sur la victime, sur l'effet de déstabilisation de l'agent concerné, sur le caractère volontaire et répétitif de la manœuvre.

Plus simplement, nous parlons de harcèlement quand la victime utilise ce terme pour définir ses rapports au boulot.

La solution est certes de se battre contre ce genre de pratique, mais le plus urgent est d'en parler avec les collègues, avec les amis, aller à la recherche des solidarités là où elles peuvent s'exprimer. C'est ce que nous vous proposons de faire le 3 avril en nous réunissant sur les sites départementaux où nous avons organisé une commission de discussion sur ce thème ■



ENCORE UN SERVICE BANCAIRE PAYANT



Y en a !

Certains salariés ont eu un retour de grève plutôt mouvementé. Pour le 3 avril, nous avons déjà fait état des pressions exercées, parfois en finesse sans avoir l'air d'y toucher, d'autres fois de manière scandaleuse à la hauteur des personnages qui les ont pratiquées. Lors de leur retour de la journée du 18 avril, des salariés ont vu la vindicte de leur responsable s'abattre sur leurs épaules. Subite remise en cause du travail, de l'engagement professionnel, menaces de non titularisation dans le métier, tout a été bon pour ces managers qui, apparemment, ne sont pas à la hauteur de leurs responsabilités. A croire qu'ils ne comprennent rien aux messages de la direction sur le respect des individus, le respect des idées et le respect du droit de grève.

Faire grève n'est pas un acte facile. Il faut avoir du courage, des convictions, pouvoir assumer la perte de salaire. La grève n'est pas une fête même si elle a été conviviale, ce n'est pas non plus un exutoire, elle a d'ailleurs été très constructive (ateliers, réunions d'échanges, cahiers de revendications). C'est l'ultime recours afin d'obtenir une réaction positive de nos dirigeants.

Malheureusement, il y a quelques électrons libres, quelques excités, quelques personnages à des postes de responsabilité peut-être trop lourds à porter où à l'évidence ils n'ont rien à faire. Ils sont certainement bons commercialement, bons techniquement, mais portent en eux des bugs, ou des virus qui font tout foirer.

Comme nous l'avons dit à la Direction générale, ce genre de comportement se paiera un jour ou l'autre. Nous sommes dans la constitution de dossiers qui permettront, en fonction du zèle de ces individus, d'ester plus ou moins rapidement en justice. Ces agissements sont longs à contrer, mais comme le dit monsieur Château, « *on ne dételle pas* ».

Faites nous remonter par courrier, ou directement par téléphone vos expériences, elles nous sont utiles, elles nous permettent de mieux cerner les problèmes, d'agir plus efficacement et nous en garantissons la confidentialité ■

Le Comité d'Entreprise du mois d'avril s'est déroulé au pays de serres / Val d'Albret, plus précisément dans les salles de réunions réquisitionnées par la direction dans les locaux sociaux du site d'Agen.

Les comptes du Comité d'Entreprise ont été approuvés à l'unanimité. L'excédent 2007 est à hauteur de 118 K€ et nous invitons ceux qui sont intéressés à demander le document "Bilan et comptes de résultat au 31/12/07" aux élus ou au comité d'entreprise.

SUD a voté contre le projet de transfert de la plateforme téléphonique assurance IARD vers le site d'Aire /Adour, non pas pour priver Aire d'emplois, mais parce que les salariés de Bordeaux étaient plutôt malmenés. Après avoir subi pour certains plusieurs reconversions, après avoir accepté des horaires décalés, après avoir été à de multiples reprises sur la plus haute marche du podium des assureurs les plus performants de France, voilà qu'on les remercie en leur demandant une nouvelle fois de s'adapter (surtout à un travail en agence) et de perdre la compensation financière de leur statut particulier.

Petite joute verbale lors du point concernant l'emploi des travailleurs handicapés. Petite perte de nerfs de la responsable des RH qui ne supporte vraiment pas les interventions de SUD.

Le Comité d'Entreprise a été enfin officiellement informé des résultats des accords d'intéressement et Participation, ils sont conformes à ce que SUD avait prédit et expliquent mieux pourquoi SUD avait tout fait en son temps pour qu'ils soient renégociés.

SUD a voté contre aux objectifs prioritaires de la formation professionnelle tels qu'ils sont déclinés par la direction, en soulignant les limites du e-learning et parce qu'il est inadmissible de voir des formations au développement de compétences réalisées hors temps de travail, comme il n'est pas acceptable de voir le quasi arrêt de la formation diplômante.

D'autres points ont été évoqués, nous vous invitons à lire les procès verbaux des comités d'entreprise disponibles sur intranet ■

Mieux qu'au SAI puisqu'il a dû se déplacer...

Un autre sous-directeur s'est rendu en personne féliciter et remercier le personnel du bureau de Pessac, car d'une part il n'y avait pas de gréviste dans cette unité et, d'autre part, parce que ce n'est pas très loin du siège bordelais (il ne faut tout de même pas exagérer !).

Un autre exemple de solidarité active, un chef d'agence de la CUB (près de l'aéroport) a décidé de remercier les non grévistes en leur payant le restau à la pause déjeuner.

Z'on des sous les chefs d'agences !